La Coquille

Les échos de La Coquille

Faute de pain... on déguste de la galette

Bulletin municipal de janvier 2020

édito

Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,

Voilà plusieurs mois que je vous parle de l'avancement des travaux réalisés par la commune. Certains sont en cours d'achèvement et d'autres ont pris fin il y a peu de temps.
Aussi le Conseil Municipal et moi-même sommes heureux de convier la population à la traditionnelle cérémonie des Vœux samedi 25 janvier 2020 à 11 heures à la Maison des Associations.
En effet, ce 25 janvier 2020 sera l'occasion de vous présenter nos vœux mais nous aurons également le plaisir d'inaugurer cette magnifique bâtisse désormais appelée la « Maison des Associations »
Nous avons la prétention de penser que la famille LABROUSSE puis les sœurs Maria Carmen et Maria Conception TOLEDO anciens propriétaires de cette maison seraient fiers de cette restauration.
Pour rester dans le thème des travaux, la réouverture du bureau de poste est prévue le 13 janvier 2020.
Ces travaux entrepris par les services postaux et la mairie ont généré, nous en sommes tous conscients, d'importantes perturbations. Cependant, l'ampleur des investissements réalisés à la Poste promettent la pérennité de ce service à La Coquille. Il est toujours plus agréable pour une Municipalité et ses administrés qu'un service soit maintenu dans sa commune plutôt que d'apprendre sa fermeture.
J'en profite pour remercier la Scierie Merle pour la fourniture gracieuse des matériaux ayant permis la réfection d'un bureau de l'Agence Postale.
Il n'est pas prématuré d'annoncer l'ouverture prochaine d'un commerce dans le bourg de la commune.
En effet, au printemps 2020, un commerce tant attendu par la population devrait s'installer : un boulanger pâtissier.
Les démarches sont en cours et néanmoins bien avancées.
Le 8 Décembre dernier le marché de Noël a remporté un vif succès, tant par la présence de nombreux exposants que les visiteurs. Petits et grands en avaient plein les yeux.
Ce jour-là, Claude Boyer était également à l'honneur puisque l'Espace Culturel a été baptisé de son nom. La population a bravé la pluie pour assister à cette cérémonie et partager son émotion.

Enfin il est temps pour moi, en ma qualité de représentante du Conseil Municipal, de vous souhaiter, à vous et vos proches une très bonne année 2020.
Je vous rappelle que nous vous donnons rendez-vous samedi 25 janvier 2020 à 11 heures pour la cérémonie des vœux et l'inauguration de la Maison des Associations.

Bien cordialement
Le Maire,
Michèle FAURE

Mairie de La Coquille : 3 Place du Souvenir 24450 La Coquille
Contact : Tél. : 05 53 52 80 56 Fax : 05 53 62 36 17 mail : mairie.la.coquille@wanadoo.fr
Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
Site Internet : http://www.ville-lacoquille.fr/

Sommaire

Édito du maire	p 2
Baptême de l'Espace Culturel	p 3
Extrait du compte rendu du Conseil Municipal de Mardi 5 novembre	p 4-5
Informations d'urgence	p 6
Informations pratiques	p 7- 9
Vie de la commune	p 10-11
Vie des associations et animations	p 12-15
La Coquille en images	p 16-19
Cinéma	p 20

Directrice de publication :
Michèle Faure
Commission communication :
Michèle Boyer,
Roland Enon,
Danielle Delpeuch,
Michel Grandcoing.

Dépôt légal :
Mairie de La Coquille
Impression :
Mairie de La Coquille
en 850 exemplaires
Infographie :
Atelier d'artiste Syriex Daniel.

BAPTÊME DE L'ESPACE CULTUREL

Le baptême de l'Espace Culturel a eu lieu, en fin de matinée, le dimanche 8 décembre lors du marché de Noël, en présence de Monsieur Claude BOYER (ancien Maire de La Coquille de 1989 à 2008), qui a dévoilé l'inscription de sa signature au bas de l'enseigne représentant le bâtiment.
Madame Michèle FAURE, Maire de La Coquille, a prononcé une allocution en présence des membres du Conseil Municipal. Un vin d'honneur a été offert à l'Espace pour célébrer cet évènement.

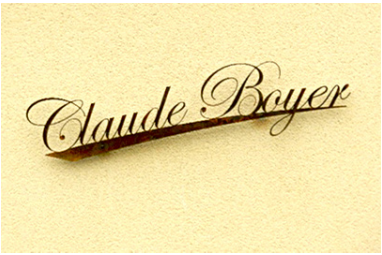

Le mauvais temps n'a pas entravé ce moment d'émotion partagé avec Claude Boyer, en présence du Conseil Municipal et des administrés qui ont bravé la pluie.

EXTRAIT DU COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
de Mardi 5 novembre 2019 à 20h00

***Présents* (11/11) :** *FAURE Michèle – CHEVAL René Paul – BOYER Michèle – DELPEUCH Danielle - ENON Roland – DESPAGES Christiane – Michel GRANDCOING – PRIVAT Pascal – DRUINEAU Valérie - GARNAUD Alain – Stéphanie BALANÇA*
***Excusé 0/11*)** *:*
Secrétaire de séance : Alain GARNAUD

Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 1er Octobre 2019 ***à l'unanimité***

SUJETS A L'ORDRE DU JOUR

1) AVIS SUR AUTORISATION D'INSTALLATION D'UN PARC EOLIEN SUR LES COMMUNES DE SAINT JORY DE CHALAIS ET SAINT SAUD LACOUSSIERE

Madame le Maire rappelle à l'assemblée délibérante la mise à disposition de l'ensemble des documents reçus relatifs à l'installation d'un parc éolien sur les communes de Saint Jory de Chalais et Saint Saud Lacoussière.
Au vue des éléments présentés Madame le Maire propose à l'assemblée délibérante d'exposer individuellement son avis sur le sujet par un tour de table.
Décision du Conseil Municipal
(Délibération 58/2019)
POUR : 0 ***CONTRE : 11*** ***ABSTENTION : 0***

2) MODIFICATION DES STATUTS DU SDE 24 (Syndicat départemental d'énergie 24)
Décision du Conseil Municipal
(Délibération 59 /2019)
POUR : 11 ***CONTRE : 0*** ***ABSTENTION : 0***

3) MODIFICATION DES STATUTS DU SMDE 24 (Syndicat Mixte des Eaux 24)
Décision du Conseil Municipal
(Délibération 60/2019)
POUR : 11 ***CONTRE : 0*** ***ABSTENTION : 0***

4) TRANSFERT DE COMPETENCES EAU ET ASSAINISSEMENT COLLECTIF DE LA COMMUNE DE « CAMPAGNE » AU SMDE 24 (Syndicat Mixte des Eaux 24)
Décision du Conseil Municipal
(Délibération 61/2019)
POUR : 11 ***CONTRE : 0*** ***ABSTENTION : 0***

5) DEMANDE D'ABANDON DE CREANCE (SOGEDO)
Décision du Conseil Municipal
(Délibération 62/2019)
POUR : 11 ***CONTRE : 0*** ***ABSTENTION : 0***

6) DEMANDE RETRAIT DU SYNDICAT MIXTE DU CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL

Décision du Conseil Municipal (Délibération 63/2019)
POUR : 11 ***CONTRE : 0*** ***ABSTENTION : 0***

7) DEMANDE D'ACQUISITION DE TERRAIN COMMUNAL PAR LES « AMBULANCES GUICHOU »
Madame le Maire donne lecture à l'assemblée délibérante d'un courrier reçu le 1er Octobre 2019 de la SARL Ambulances GUICHOU.
La SARL Ambulances GUICHOU représentée par son gérant Monsieur Benoît GUICHOU sollicite l'acquisition d'une parcelle communale en vue d'y installer son activité professionnelle.
En effet, suite à l'incendie du 13 Juin 2019, du bâtiment qui abritait les véhicules des ambulances GUICHOU, il leur est nécessaire de trouver un nouveau local.
Mr Benoît GUICHOU envisage donc une construction sur une partie de la parcelle communale AM 107 (terrain à l'angle de la RN 21 et Rue Jean-Baptiste LABROUSSE).

Madame le Maire sollicite l'avis de l'assemblée délibérante quant à la possibilité de vendre une partie de la parcelle communale AM 107 en vue d'y installer l'activité professionnelle de la SARL AMBULANCES GUICHOU.

Décision du Conseil Municipal
(Délibération 64/2019)
POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

8) MODIFICATION STATUTAIRE COMMUNAUTE DE COMMUNES PERIGORD LIMOUSIN : CHANGEMENT D'ADRESSE

Décision du Conseil Municipal
(Délibération 65/2019)
POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

9) RPQS 2018 (Rapport sur le Prix et la Qualité du Service) du Service Public Assainissement Non Collectif (SPANC) de la Communauté de Communes

Décision du Conseil Municipal
(Délibération 66/2019)
POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

10) CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX COMMUNAUX POUR LE DEJEUNER DES FACTEURS – 1er ETAGE DU DOJO

Madame le Maire fait part à l'assemblée délibérante de la demande, par les services de la Poste, de la mise à disposition d'un local communal pour accueillir les facteurs pendant leur pause méridienne.
Après réflexion, une partie du premier étage du DOJO a été retenu.
Madame le Maire expose à l'assemblée délibérante les conditions d'utilisation définies dans la convention jointe à la présente délibération (la convention est consultable dans le dossier du conseil municipal du 05 Novembre 2019)

Décision du Conseil Municipal
(Délibération 67/2019)
POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

11) PARTICIPATION AU SERVICE DE TRANSPORT SCOLAIRE DE THIVIERS (Syndicat Mixte d'Organisation et de Sécurisation Scolaire de Thiviers - SMOSST)

Décision du Conseil Municipal
(Délibération 68/2019)
POUR : 0 CONTRE : 7 ABSTENTION : 4

12) ASSURANCE STATUTAIRE DU PERSONNEL CNP

Décision du Conseil Municipal
(Délibération 69/2019)
POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

13) OPERATION D'INVESTISSEMENT D'ECLAIRAGE PUBLIC
Remplacement foyer lumineux n°190 (Sainte Marie RD 67)

Décision du Conseil Municipal
(Délibération 70/2019)
POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

14) IMPLANTATION D'EQUIPEMENTS DANS LE CADRE DE L'INSTAURATION DE LA REDEVANCE INCITATIVE

Désormais il appartient à l'assemblée délibérante de se prononcer sur le choix du mode de collecte (porte à porte ou points d'apports volontaires)
Le Conseil après en avoir délibéré décide de retenir le mode de collecte suivant : points d'apports volontaires

Décision du Conseil Municipal
(Délibération 71/2019)
POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Informations d'urgence

Urgence médicale

112

Infirmières : 06 15 63 48 50 - 06 12 22 99 36

MAISON MÉDICALE

05 53 55 36 70 (jusqu'à 18 heures)

POMPIERS
18
GENDARMERIE
17

Tel 32-37
www.3237.fr
RESOGARDES
24/24

Les pharmacies de garde du mois de janvier 2020

Mercredi 1er	Mappa	Jumilhac-le-Grand
Jeudi 2 au vendredi 3	Seegers	Saint-Saud-Lacoussière
Samedi 4 au vendredi 10	Mappa	Jumilhac-le-Grand
Samedi 11 au vendredi 17	Guyonneau	Saint-Jean-de-Côle
Samedi 18 au vendredi 24	Bernard-Feigel	Saint-Pardoux la rivière
Samedi 25 au vendredi 31	Larue	Saint-Pardoux la rivière

Mappa	4 place du Château	Jumilhac-le-Grand	Tél. 05 53 55 30 40
Guyonneau	Le bourg	Saint-Jean-de-Côle	Tél. 05 53 62 33 75
Bernard-Feigel	124 Rue du Docteur Pierre Millet	Saint-Pardoux la rivière	Tél. 05 53 56 72 84
Larue	7 Grande rue de la Barre	Saint-Pardoux la rivière	Tél. 09 61 36 94 07
Chemille	4 Place 3 coins	Thiviers	Tél. 05 53 55 00 80
Vignaud	13 Rue du Général Lamy	Thiviers	Tél. 05 53 55 01 37
La Coquille	Rue de la République	La Coquille	Tél. 05 53 52 80 28
Blanchard	9 Rue Braies Jaurès	Thiviers	Tél. 05 53 55 02 55
Seegers	Place de la Résistance	Saint-Saud-Lacoussière	Tél. 05 53 56 97 15

La pharmacie de garde entre en fonction
le samedi soir à 17 h et les jours de la semaine à 19 h
Fermeture de la pharmacie de La Coquille à 17 h le samedi soir

Informations pratiques

LES VŒUX DU MAIRE ET INAUGURATION DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS

Madame le Maire et les membres du Conseil Municipal ont le plaisir de vous inviter à la cérémonie des « Vœux du Maire » et à l'inauguration du bâtiment qui se dérouleront à la Maison des Associations le samedi 25 janvier 2020 à 11 heures.

ÉTAT CIVIL

Au vu du Règlement Général sur la Protection des Données (règlement de l'Union Européenne) les tables annuelles de l'état civil ne seront pas insérées au bulletin municipal.

NAVETTE DU JEUDI MATIN

Nous vous rappelons qu'un service de navette est à la disposition des personnes n'ayant pas de moyen de locomotion et habitant dans les écarts, pour se rendre tous les 15 jours au marché le jeudi matin à l'occasion de la foire et de la quinzaine.

CINÉMA

Nous vous rappelons qu'une séance cinéma est projetée une fois par mois, un jeudi soir à l'Espace Culturel.
Cette année, ces séances auront lieu pour le 1er semestre 2020, les :
16 janvier / 13 février / 12 mars / 23 avril / 28 mai et 18 juin
Une séance en plein air aura également lieu aux abords de l'Espace Culturel, le 31 juillet au soir

RESTOS DU CŒUR

Depuis plusieurs années, la Municipalité participe à l'action en faveur des restos du cœur, nous vous rappelons que « le centre de dépôt » est situé à la mairie où vous pouvez déposer des dons en nature (vêtements, nourriture, vaisselles, linge de maison, livres, jouets etc…), ils seront ensuite acheminés au centre des Restos du Cœur à Thiviers.

Informations pratiques

LES DATES À RETENIR

25 janvier 2020	Les vœux du Maire et inauguration du bâtiment à 11 heures à la Maison des Associations
26 janvier 2020	Repas des aînés à 12 heures à l'Espace Culturel Claude Boyer
8 mars 2020	Randonnée Mars Bleu (au profit de la ligue contre le cancer) Départ à 9 heures de la mairie.

LES RENDEZ-VOUS PATRIOTIQUES PLACE DU SOUVENIR

Jeudi 19 mars	17 heures	Vendredi 8 mai	11 heures
Jeudi 18 juin	11 heures	Mardi 14 juillet	11 heures
Mercredi 11 novembre	11 heures		

ÉLECTIONS INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES À LA MAIRIE

Les élections municipales se dérouleront les 15 et 22 mars 2020. Pour pouvoir voter, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales.
Pour les personnes qui ne sont pas inscrites et qui souhaitent s'inscrire sur les listes électorales, vous avez jusqu'au 7 février 2020 (date limite de dépôt des inscriptions).

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Nous vous rappelons les jours de collecte :
Ordures ménagères : le vendredi matin
Le tri sélectif (container jaune) : le lundi matin les semaines paires
Lorsqu'un jour férié tombe le jour de la collecte, celle-ci est effectuée le mercredi de la même semaine.
Exemple : Lundi 13 avril 2020 (lundi de Pâques) le ramassage du tri sélectif aura lieu le mercredi 15 avril,
Vendredi 25 décembre 2020 le ramassage des ordures aura lieu le mercredi 23 décembre

Informations pratiques

DEMANDE DE CARTE D'IDENTITÉ

SOLIHA

SOLIHA (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Revitalisation Rurale du Périgord Limousin Isle Loue Auvézère) a une permanence à la mairie de La Coquille, le 3ème vendredi de chaque mois de 9 h 30 à 12 heures.

Les dates du 1er semestre 2020 :

17 Janvier 2020	21 Février 2020
20 Mars 2020	17 Avril 2020
15 Mai 2020	19 Juin 2020

Vie de la commune

ADRESSAGE

Une réunion publique, concernant l'adressage de la commune (nom des rues et numérotation des habitations) s'est tenue, à l'Espace Culturel mardi 11 juin 2019 à 20 heures. Cette rencontre avait pour but de vous informer des démarches que la commune entreprendra concernant la réalisation du plan d'adressage. Depuis la commission s'est réunie plusieurs fois et a avancé à 90 % sur le choix des noms de rue.

SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE

Tous les ans, la Municipalité offre aux élèves des écoles maternelle et élémentaire de notre RPI, un spectacle de Noël. Cette année, les enfants ont assisté au spectacle « La lettre au Père Noël », le vendredi 6 décembre à l'Espace Culturel Claude Boyer.

LE GOÛTER DE NOËL AUX ÉCOLES

Comme tous les ans, le jeudi 19 décembre, les élèves ont reçu la visite du père Noël. Il s'est arrêté dans chaque école (maternelle et élémentaire), déposer des cadeaux destinés aux écoles.
Après la remise des cadeaux, l'Amicale laïque a offert le traditionnel goûter de Noël aux enfants.

Vie de la commune

LE MARCHE DE NOËL

La Municipalité de La Coquille a organisé le marché de Noël à l'Espace Culturel le 8 décembre dernier. Celui-ci a remporté un réel succès et s'est déroulé dans une ambiance très festive et conviviale.
Les exposants, environ une quarantaine, ont présenté des stands symbolisant les cadeaux de Noël et les métiers de bouche étaient bien représentés.
Une animation avec orgue de barbarie et accordéon a joué pour les fans de la danse et de la chanson.

Le père Noël a cheminé dans les allées assisté de son compagnon lama.

SÉANCES CINÉMA

À l'Espace Culturel, le jeudi 19 décembre, les élèves de l'école maternelle ont visionné le film «PAT et MAT en hiver » à 11 heures et les élèves de l'école élémentaire «Le voyage dans la lune» à 14 heures. Ces 2 séances cinéma ont été offertes par la coopérative scolaire.

ANNIVERSAIRE DE CLAUDE BOYER

90ème anniversaire de Claude Boyer organisé par le personnel communal

Vie des associations - Animations

AMITIE DANS'

Cinq ans déjà, que nous nous retrouvons deux mercredis après-midi par mois pour les danses en ligne et quelques autres. C'est un moment très chaleureux que nous partageons, chacun évoluant à son rythme. Du cha cha cha ……au kadansé en passant par la cumbia, le baïon, le tangosolo ……voire aussi la valse, le pasodoble, etc. nous ne voyons pas passer le temps. Nous n'oublions pas cependant les « occasions » festives : galette, crêpes et en fin de saison sortie au restaurant. Depuis deux ans nous participons à la Fête des escargots et au Marché festif à la demande du Comité des Fêtes. Ainsi on peut se rendre compte que nos répétitions -apprentissages sont faites avec sérieux et assiduité. Nous sommes actuellement une quarantaine d'adhérents. Vous pouvez venir faire quelques pas d'essai.
Nous remercions la Municipalité pour le prêt de la salle Saint Jean et l'Amicale laïque qui nous a pris sous son aile ! Reprise le mercredi 8 janvier 2020 avec dégustation de la galette.

Bonne et heureuse année 2020 !

L'AAPPMA LES FERVENTS DE LA VALOUZE

L'association Agréée de Pêche et Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) « Les Fervents de la Valouze » représente 107 pêcheurs adhérents des communes de Saint-Pierre de Frugie, Saint-Priest les Fougères, Saint-Paul La Roche, Chalais, Saint-Jory de Chalais et La Coquille.
L'effectif est en diminution régulière, la tendance générale étant accentuée par les perturbations climatiques qui impactent violemment nos petites rivières.
Heureusement l'étang de la Barde, les plans d'eau de Miallet et Firbeix permettent de pêcher toute l'année.
Nos ressources proviennent de la vente des cartes de pêche, de plusieurs subventions municipales et des animations (concours de belote et de pêche). La fédération de Pêche de la Dordogne apporte des aides techniques et financières importantes qui permettent notamment un alevinage régulier des cours d'eau, le nettoyage des parcours, des aménagements tel le ponton PMR de la Barde et les animations pêche pour les jeunes les mardis des vacances scolaires de Pâques et d'été sous l'égide du PNR PL. Nous organisons une journée pêche des anciens avec l'association « Les Amis de la Maison de retraite » et l'EHPAD de La Coquille.
Avec l'aide du Club Halieutique, les Fervents de la Valouze peuvent déverser environ 500 kg de truites, gardons et carpes dans l'étang de la Barde et les ruisseaux.
La restauration des cours d'eau est un travail difficile surtout pour un petit groupe de bénévoles vieillissant, nous avons fait appel à l'ACI le Pied à l'Etrier pour ouvrir le ruisseau de la Roche à la Meynardie.
Notre assemblée générale 2019 aura lieu le 8 février 2020 à 14 heures à la salle St Jean à La Coquille ; nous vous y attendons nombreux pour continuer nos activités et développer des projets avec des jeunes dynamiques qui ont envie de s'investir dans la pêche
J'en profite pour annoncer le concours de belote à Saint-Priest Les Fougères le 21/02/2020 et bien sûr l'ouverture de la pêche à la truite le 14/03/2020.
Les cartes sont en vente chez Ema Boutic et au Tabac Journaux à La Coquille, chez l'Epi-Ce-Rie à Saint-Jory-de-Chalais et sur Internet.

Michel THOMAS, Président AAPPMA Les Fervents de La Valouze

ACCA (ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE)

L'association de chasse compte à ce jour 27 chasseurs de petits et grands gibiers.
Notre pavillon de chasse rue de la Valouze est enfin terminé avec les normes sanitaires en vigueur.
Elle comprend une salle de découpe, une chambre froide et une salle de réunion.
L'ACCA organisera un loto le samedi 18 Avril 2020 à l'Espace Culturel.

Vie des associations - Animations

LES AMIS DE LA MAISON DE RETRAITE

L'association ,créée en 1976, poursuit inlassablement son but « mettre du soleil dans le quotidien de nos aînés ». Pour cela, elle finance de nombreuses animations et sorties : musiciens et cadeaux pour les anniversaires chaque mois, journée-pêche, cinéma, visites de musées, d'entreprises, fournitures pour les ateliers créatifs, articles pour les petits lotos internes, etc. sans oublier les chocolats de Noël offerts par Mme Yvette Garnaud, marraine de l'association. Nous sommes présents, le plus souvent, pour partager ces moments festifs et chaleureux car il n'y a rien de plus encourageant que leur sourire.
Pour assurer ce financement, nous organisons des manifestations (lotos, thé dansant, gala d'accordéon, stand au marché de Noël) nous sommes preneurs pour des idées nouvelles et, si le cœur vous en dit, pour nous aider !
Nous renouvelons nos plus vifs remerciements à tous ceux qui répondent présents en nous apportant leur aide financière (subventions versées par l'EHPAD et certaines municipalités, dons) ou en nous prêtant main forte (sympathisants, membres du Comité des Fêtes ; ils sont toujours là lorsqu'on les sollicite). Nous allons continuer en espérant pouvoir encore « gâter » nos aînés durant quelques années. N'oublions pas que demain ce sera nous. Tous nos meilleurs vœux pour la nouvelle année !

LE CLUB DE L'ESPOIR

Le Club de l'Espoir a changé les membres de son Bureau depuis le 12 octobre 2019.
La nouvelle composition est la suivante :
Président : Michel Grandcoing, Vice-Président : Pascaud Emile, Trésorière : Danielle Faucher,
Secrétaire : Eric Przylucki , Secrétaire adjointe : Amélie Faure
Membres du Bureau : Mme Frégis, Mme Deloison, M. Merle, Mme Merle, Mme Valade.
Les différentes activités du Club sont :
le Tarot, la Manille, la Belotte, la Belotte Coinchée, le Scrabble, le Triomino etc, des sorties en Charente sont prévues, deux lotos sont programmés, le 1er mars et le 13 septembre 2020.
Enfin, des sessions de perfectionnement informatique, seront managées par des bénévoles et organisées un jeudi sur deux, à partir du 16 Janvier 2020.
Depuis le 26 Septembre 2019, 7 sessions ont eu lieu dans le cadre de cette nouvelle activité baptisée « Ordi Séniors » , elle a remporté un réel succès au travers de ses 15 adhérents.
La Galette des rois aura lieu le jeudi 9 Janvier à 14 heures au Club.
Nous remercions le Conseil Départemental et la mairie pour l'aide financière.
Nous présentons nos meilleurs vœux à tous.

Vie des associations - Animations

JUDO CLUB DE LA COQUILLE

Deux temps forts au Judo Club de La Coquille. Nos médaillés au Trophée SAKURA le 24 novembre 2019 au Dojo Départemental à Coulounieix Chamiers et le goûter apéritif du 18 décembre dernier qui a clôturé dans la convivialité ce beau début de saison. La nouvelle année 2020 s'annonce pleine de promesses, nous la souhaitons heureuse à tous les adhérents, petits et grands, à leur famille, et à nos deux super prof entraîneurs Jérôme Carré et Emmanuel Druineau. Encore bravo et merci à toutes et tous.
Le Judo Club

CLUB DE FOOT NORD DORDOGNE

Par ces quelques mots, nous venons vous présenter le club de football Nord Dordogne.
Celui-ci est issu d'une fusion entre les clubs de LA COQUILLE/CHALAIS et SAINT JORY DE CHALAIS depuis la saison 2006/2007.
Il est composé d'une équipe seniors (24 joueurs) de 3 filles seniors entente avec le club de NONTRON/SAINT PARDOUX LA RIVIERE, ainsi que de nombreux jeunes (35 garçons et filles) dans diverses catégories au sein de l'école de foot (Foothislecole). Sans oublier une équipe de 7 dirigeants volontaires et dynamiques pour les accompagner lors des entraînements et compétitions diverses et variées.
Pour terminer nous vous adressons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2020.
L'équipe dirigeante

Vie des associations - Animations

O Fil et à Mesure

Nouveau à LA COQUILLE !

Couture d'Ameublement
dès janvier 2020

Je vous accueille dans mon atelier pour la **réalisation** de vos projets* **sur mesure** !!

Ouverture de l'atelier au public
du lundi au vendredi de **9h** à **12h** et de **14h** à **18h**
ou sur **Rendez-vous à votre domicile**

*Voilages, rideaux doublés ou non doublés, stores bateaux, dessus de lits, housses de traversins, housses de têtes de lits. Cousins plats, cousins à plates bandes, housses de chaises etc...

Sandrine COLLOT
Fardoux
24450 LA COQUILLE
06 64 89 43 66

Ofiletamesure@yahoo.fr

Ofiletamesure

LA COQUILLE

Espace culturel à 14 h 30
Ouverture des portes à 13 h 00

SUPER LOTO

Dimanche 2 FEVRIER 2020

Organisé par LES AMIS DE LA MAISON DE RETRAITE

15 Parties dont Partie Spéciale
1 € le carton

1 TELEVISEUR 109 CM
1 LAVE LINGE
1 ROBOT PATISSIER
1 CARTON DE CHAMPAGNE
1 ASPIRATEUR ROWENTA
4 chariots de marché garnis
4 Bons d'achat de 60 €
4 canards gras avec foie
3 jambons
2 colis de viande de bœuf
2 x 3kg de pot au feu + légumes
1 appareil à souder sous-vide
2 x 1 plat Pyrex avec 2 poulets

COLIS DE GRILLADES – MAGRETS - APERITIFS
BOITES DE CONFIT DE CANARD
NOMBREUX AUTRES LOTS

Animé par Jean-Marie
06 80 62 09 29

Le carton : 1,50 €
Plaque de 6 : 8 €
Plaque de 8 : 10 €
Plaque de 10 : 12 €
Plaque de 12 : 15 €

Buvette Crêpes Gâteaux

Bourriche : 30 lots dont 1 canard gras et 1 jambon

3 € les 5 tickets
5 € les 10 tickets
8 € les 20 tickets

En cas d'intempéries, l'association se réserve le droit d'annuler ou de reporter cette manifestation.
IPNS Ne pas jeter sur la voie publique

LA COQUILLE

SAMEDI 18 JANVIER 2020

Centre Culturel 20h30

« Les fruits étaient trop mûrs ! »
De Jean Philippe SCHOEMAECKER
Par les Têtes de l'Ar...

Participation : 10 € (gratuit pour les - de 12 ans) -Tombola
Renseignements, réservations : 05 53 55 13 65
06 24 82 80 36

Organisé par l'Antenne Thibérienne de
Au profit de LA LIGUE CONTRE LE CANCER DORDOGNE

Imprimé par nos soins—ne pas jeter sur la voie publique

LA COQUILLE – 15 février 2020

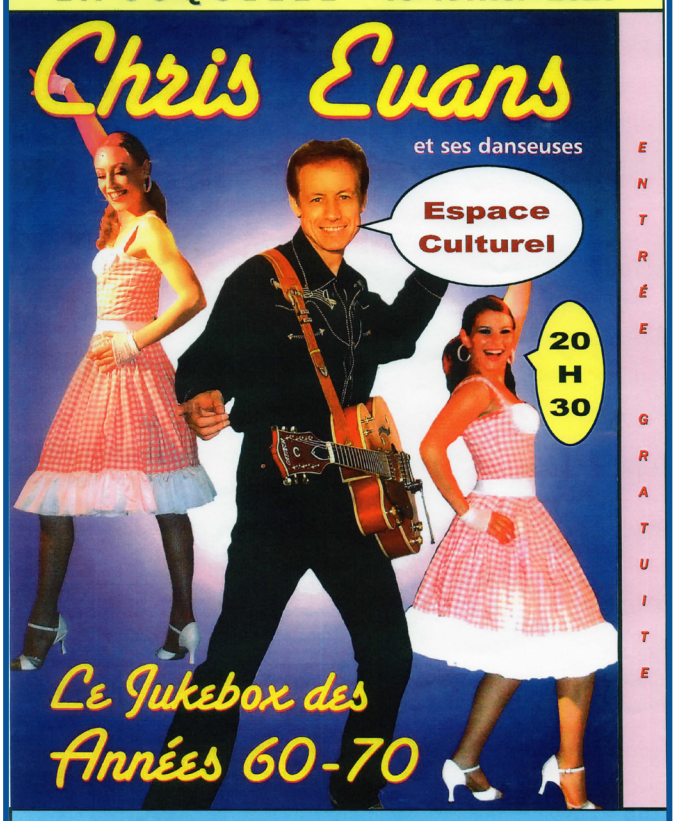

ENTRÉE GRATUITE

à l'initiative du Comité des Fêtes

La Coquille en images

RESTAURATION DU MURET A L'ÉTANG DE LA BARDE

JOURNÉE FORMATION À LA CANTINE

La Coquille en images

RÉORGANISATION DE LA SALLE DES ARCHIVES

POT AU FEU (ÉLUS ET PERSONNEL COMMUNAL)

La Coquille en images

ACQUISITION DU MATÉRIEL DE VOIRIE

CONSTRUCTION DE LA STATION D'ÉPURATION

NÉCESSITÉ DE RÉALISER DES TRAVAUX DANS LE BUREAU DE POSTE

La Coquille en images

LA MAISON DES ASSOCIATIONS

ANCIENNE BASCULE

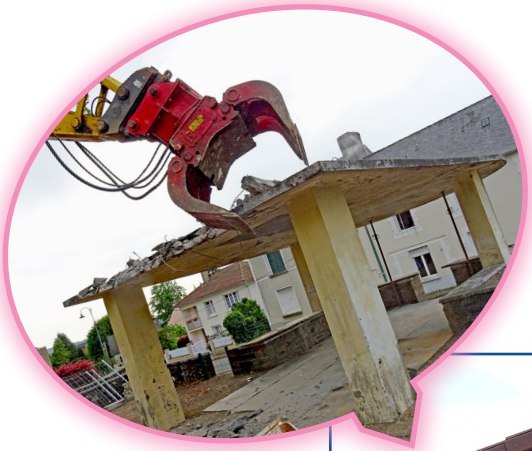

La Coquille

Les échos de La Coquille

Docteur ? : C'est le soir de Noël. Les parisiens les plus chanceux se préparent à déballer leurs cadeaux en famille. D'autres regardent la télévision seuls chez eux. D'autres encore, comme Serge, travaillent. Serge est le seul SOS-Médecin de garde ce soir-là. Ses collègues se sont tous défilés. De toute façon il n'a plus son mot à dire car il a pris trop de libertés avec l'exercice de la médecine, et la radiation lui pend au nez. Les visites s'enchaînent et Serge essaye de suivre le rythme, de mauvaise grâce, quand tombe l'adresse de sa prochaine consultation. C'est celle de Rose, une relation de famille, qui l'appelle à l'aide. Il arrive sur les lieux en même temps qu'un livreur Uber Eats, Malek, lui aussi de service ce soir-là...

Bulletin municipal de janvier 2020

Ne pas jeter sur la voie publique